

Collecte des déchets

La déchetterie de Montgeard



La déchetterie est accessible aux habitants des villes et villages de la communauté
de communes Terres du Lauragais.

Elle se situe sur la route départementale 11 (route
menant de Calmont à Nailloux) - 31560 Montgeard

Horaires d'ouverture

#

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

**En dehors des heures d'ouverture, les installations
sont inaccessibles aux utilisateurs.**

Tout dépôt est strictement interdit à l'extérieur de la déchetterie.

Déchets acceptés

#

Gravats – Déchets verts – Cartons – Mobilier – Bois – Métaux – Tout venant
– DEEE (Déchets d' Équipements Électriques Électroniques) – DMS (Déchets
Ménagers Spéciaux) – Batteries – Huile alimentaire – Huile de vidange -
Piles – DASRI (Déchets D' Activité de Soins à Risques Infectieux) – Textile
– Cartouche d'encre – Lampes et néons – Radios – Capsules - Pneus



Déchets interdits

#

Ordures ménagères – Terre - Médicaments – Produits radioactifs – Amiante –
Bouteilles de gaz – Extincteurs – Explosifs, fumigènes, armes, munitions – Panneaux
solaires – Déchets d'activité de soins professionnels – Cadavres d'animaux

Contact : 05 62 18 31 22 / ambassadricedutri@orange.fr

Le Tri Sélectif

Ramassage des ordures ménagères : mardi et jeudi

Ramassage du tri sélectif : mardi et vendredi

À Wilfranche-de-Lauragais,
Le 19 décembre 2022

Affaire suivie par :
Département Environnement-Déchets

Mai :
contact.dechets@terres-du-lauragais.fr

Objet : Extension des consignes de tri

Mesdames, Messieurs,

Le 1er janvier 2023 marque un tournant dans l'évolution de la gestion des déchets. A partir de cette date, la réglementation impose au niveau national l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique. En effet, jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique pouvaient être déposés dans la poubelle de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique tels que les pots, barquettes, sacs ou films devaient être jetés dans la poubelle des ordures ménagères car ils ne pouvaient pas être recyclés.


Désormais vous pourrez déposer TOUS les emballages dans votre poubelle de tri sélectif afin qu'ils soient recyclés (visuel au dos). Cela permettra de grandement faciliter le geste de tri à tous les administrés et contribuera, ainsi, à diminuer les déchets résiduels (poubelle noire) qui ne peuvent pas être recyclés.

Nous vous remercions pour votre compréhension. Nos services se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

SIÈGE ADMINISTRATIF
Communauté de communes Terres du Lauragais
73 Avenue de la Forêt - 31250 Wilfranche-de-Lauragais

Standard : 05 31 50 46 58 - contact@terres-du-lauragais.fr
N° SIRET : 206 071 289 00091 - Code APE : 8411Z
Site Internet : <http://www.terres-du-lauragais.fr>



Jean-Jacques RAMADE,
Vice-Président en charge
de l'Environnement

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en plastique



Emballages en métal



LES BOIS DENTS DE TRI
SONT LES VIDÉS, RAUTÉS DE LES LAVÉS, DÉPOSER DANS LE SAC
SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.



FLASH-INFO SUR LES IMBRIQUÉS



Comme sur la photo ci-dessus, on qualifie « d'imbriqués » les déchets emboîtés ainsi les uns dans les autres.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est une erreur de tri !

En effet, les emballages imbriqués rendent la séparation technique difficile (tri manuel et tri optique) lors de l'arrivée des déchets au centre de tri. Le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur, ce qui engendre des intrus dans la balle de matière conditionnée et le recycleur n'en veut pas. C'est un refus de tri !

Les refus de tri mettent à mal la filière du recyclage. Pour que le tri soit une réussite tout au long de la chaîne, il est important qu'à la base les emballages jetés soit vidés, déposés en vrac et séparés les uns des autres.